

Procès-verbal Assemblée générale annuelle 2022

Lundi 31 mai 2022 à 18h30
Coopérative Solidarité Santé le Rocher
Salle de réunion du Centre d'Action Bénévole de Grand-Mère,
632 13e Rue, Grand-Mère, QC G9T 3Z4

Liste des présences :

- | | | |
|------------------------|-------------------------|------------------------------------|
| 1. Gabriel Sansoucy | 8. Jacques Ducharme | 15. Marien Dumont |
| 2. Denis Robert | 9. Monique Déry | 16. Céline Gélinas |
| 3. Johanne Bergeron | 10. Richard Charbonneau | 17. Lucie Pelletier |
| 4. France Gervais | 11. Gaston Bouffard | 18. Donald Bordeleau |
| 5. Paul Milot | 12. Lise Benoit | 19. Marie-Jeanne Cossette |
| 6. Marc-André Beaulieu | 13. Robert Montambeault | 20. Anne-Marie Toupin (Non-membre) |
| 7. Gérald Boivin | 14. Claude Boisvert | |

I. Ouverture de l'assemblée

Johanne Bergeron ouvre l'assemblée à 18h32.

II. Vérification du quorum de l'Assemblée générale annuelle 2022

Johanne Bergeron constate que nous avons quorum puisque ce dernier est de 15 et 19 membres sont présents.

III. Présidence et secrétariat d'assemblée

France Gervais propose Johanne Bergeron comme présidente d'assemblée et Gabriel Sansoucy comme secrétaire d'assemblée
Marc-André Beaulieu appuie.

IV. Lecture de l'avis de convocation

Johanne Bergeron lit l'avis de convocation

V. Adoption de l'ordre du jour

Gaston Bouffard propose l'ordre du jour
Robert Montambeault appuie.

VI. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 mai 2021

Gabriel Sansoucy procède à la lecture du procès-verbal 2021

Monique Déry propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021
Claude Boisvert appuie.

VII. Rapport des dirigeants

Johanne Bergeron et Gabriel Sansoucy font lecture du rapport des dirigeants 2021

Lise Benoit propose l'adoption du rapport des dirigeants 2021
Richard Charbonneau appuie.

VIII. Présentation des états financiers 2021

Johanne Bergeron fait la présentation des états financiers 2021.

Elle souligne qu'au niveau du chiffre d'affaires, la principale variation provient de subventions obtenues en lien avec le projet de construction de la clinique ambulatoire.

Elle ajoute que dans le cas des frais d'administration, la disparité vis-à-vis de 2020 provient de l'entretien du bâtiment, puisqu'une somme d'environ 110 000\$ avait été nécessaire pour la réfection de la toiture du bâtiment et la réfection suite à une malfaçon pour le plancher du sous-sol.

IX. Nomination de l'auditeur pour 2022

Johanne Bergeron suggère à l'assemblée de reconduire pour 2022 la firme DGL CPA puisque nous sommes satisfaits des services rendus.

Denis Robert propose de retenir les services de DGL CPA

Claude Boisvert appuie.

X. Élection des administrateurs

Johanne Bergeron fait savoir aux membres que puisque son siège n'est pas en élection, elle présidera d'office les élections.

Elle suggère aux membres présents de nommer Gabriel Sansoucy comme secrétaire d'élection.

Lucie Pelletier propose Gabriel Sansoucy comme secrétaire d'élection

France Gervais appuie.

Denis Robert propose l'ouverture de la période de mise en candidature

Marien Dumont appuie.

France Gervais propose la candidature de David Trépanier à titre d'administrateur dans la catégorie membre travailleur de la Coopérative.

David Trépanier accepte via une procuration remise au conseil d'administration.

Il n'y a pas d'autres candidatures pour la catégorie membre travailleur.

David Trépanier est élu par acclamation.

Aucune candidature n'est soumise pour le siège #1 et #2 à titre de membre utilisateur.

Denis Robert propose la fermeture de la période de mise en candidature

France Gervais appuie.

Johanne Bergeron clôt la période d'élection.

XI. Période de questions

Lise Benoit mentionne qu'il est très important que les membres continuent de contribuer à la Coopérative pour que celle-ci grandisse et offre de plus en plus de services à ses membres.

Jacques Ducharme demande si le nouveau stationnement situé entre la 9^e avenue et la 10^e avenue est payant?

Johanne Bergeron indique que ce stationnement est gratuit pour les deux premières heures et que les revenus générés le sont pour la fondation du CIUSSS-MCQ.

Lucie Pelletier invite les administrateurs et la direction de la Coopérative à être plus présent dans la communauté en allant à la rencontre des groupes communautaires et autre regroupement pour faire connaître la Coopérative. Elle ajoute qu'il faut non seulement faire connaître l'arrivée de médecins, mais aussi les services des autres cliniques qui offrent des services de haute qualité! Elle souligne que la Coopérative est un bijou pour la région et que cela n'est pas assez reconnu.

France Gervais souligne que si la Coopérative n'avait pas été mise en place, ce serait la misère en termes de service de santé pour le secteur Grand-Mère et les environs aujourd'hui.

Anne-Marie Toupin affirme pour sa part qu'elle est très satisfaite du développement de la Coopérative depuis sa création.

Johanne Bergeron rend un hommage à Denis Robert et Marien Dumont, administrateurs sortants et fondateurs de la Coopérative. Des certificats de reconnaissances leur sont par la suite remis.

XII. Levée de l'assemblée

Monique Déry propose la fermeture de l'assemblée à 19h41

Jacques Ducharme appuie.

Gabriel Sansoucy
Secrétaire d'assemblée¹

¹ Procès-verbal rédigé par Gabriel Sansoucy, directeur général de la Coopérative Solidarité Santé le Rocher